Sondage Les Points conclut

L'an 1 du Gouvernement Sama Lukonde : «Bilan élogieux »

P. 4

ECONEWS

Directeur de Publication : Faustin Kuediasala N° 573 du lundi 25 au mardi 26 avril 2022 Prix : 3.000 FC

Journal en ligne
et Tri-hebdomadaire
d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba),
Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/89 301 93 05
+ 243 903 185 670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

Arroseurs arrosés à Nairobi

A son tour, Tshisekedi piège Museveni et Kagame

P. 2

A cœur ouvert avec Désiré Balazire, ancien DG de Congo Airways

La création d'Air Congo «*ne répond à aucune logique économique*»

Désiré Balazire, ancien directeur général de Congo Airways, a accepté de répondre aux questions d'Econews. Dans un entretien à bâtons rompus, Désiré Balazire explique les motivations qui ont milité pour la création de Congo Airways, avant que l'entreprise ne commence à sombrer.

Selon lui, tout a été mis en place, après le départ du Premier ministre Matata Ponyo de la Primature, fin 2016, pour clouer Congo Airways au sol. «De 2014 à 2016, la société était en phase de sa capitalisation et aucun problème n'a été enregistré grâce à une forte volonté politique d'accompagnement de ce projet», rappelle-t-il.

Et quand le Gouvernement se propose de créer une nouvelle compagnie aérienne, Air Congo, en partenariat avec Ethiopian Airlines, Désiré Balazire ne mache pas ses mots : « Cette décision ne répond à aucune logique économique.

P. 5

PARLONS-EN

Cercles vicieux

ECONEWS

Un mois à peine après son admission au sein de la Communauté de l'Afrique de l'Est, Kinshasa se signalait déjà par ce qu'il sait faire de mieux : d'interminables négociations qui, la plupart du temps, n'ont jamais abouti. Cette fois, ce sont les groupes rebelles nationaux et étrangers qui étaient invités autour des dirigeants est-africains, en présence du président congolais Félix Tshisekedi. Sans que l'on sache à quand remonteraient les contacts avec la centaine de groupes armés, ni sur les conditions de leur participation à la réunion de Nairobi.

(Lire en page 2)

La reprise des hostilités entre FARDC et M23 plombe les pourparlers de Nairobi

P. 2

L'AZES retire le statut d'aménageur à la société Strategos Group

P. 8

Arroseurs arrosés à Nairobi

A son tour, Tshisekedi piège Museveni et Kagame

A Nairobi, le Chef de l'Etat, Féix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, s'est vite rappelé de son passé de combattant au sein de l'UDPS (Union pour la démocratie et le progrès social). Digne héritier politique de son père, le lider maximo Etienne Tshisekedi wa Mulumba, le Président Félix Tshisekedi est parvenu à rebondir, déjouant tous les pronostics, là où on le voyait déjà mis à genoux au regard du complot contre la République s'est concocté à Nairobi, sous l'œil du Rwandais Paul Kagame et de l'Ougandais Yoweri Museveni. Contre toute attente, Félix Tshisekedi a refusé un face-à-face aec les délégués des groupes armés. Premier revers. En plus, le Chef de l'Etat a préféré leur parler par personnes interposées, sous la médiation du président kenyan Uhuru Kenyatta. Le piège de Nairobi a été évité de justesse. Les arroseurs qui pensaient avoir mis à terre Félix Tshisekedi, ont vite déchanté.

ECONEWS

A Nairobi, tous avaient reproché au Chef de l'Etat, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, d'être parti à Canossa. Tous, y compris ceux qui lui avaient tendu le piège, ont pensé qu'il tomberait la tête la première. Il s'était agi pour le président rwandais Paul Kagame d'imposer ses poulains du M23 dans un nouveau processus de brassage et de mixage des militaires au sein des Forces armées de la République Démocratique du Congo (FARDC). Ce piège, connu de tous, consiste à négocier avec ceux qui avaient pris des armes contre la République ou pour défendre leurs communautés respectives.

En s'impliquant dans la recherche de la paix dans l'Est, les deux voisins « *gênants* » de la RDC, en l'occurrence le Rwanda et l'Ouganda, ont voulu, comme à l'accoutumée, infiltrer les FARDC et les institutions pour asseoir davantage leur hégémonie. Un refrain bien connu des Congolais et de tous ceux qui suivent de près l'actualité du pays de Lumumba.

Malheureusement, à Kinshasa, les souvenirs macabres des accords sans fin conclus, depuis celui de Lusaka en 1999, pour un retour rapide de la paix dans l'Est de la RDC, sont, pour la plupart, restés lettre morte. Bien au contraire, ces accords ont créé des émules dans Est, incitant des ennemis de la paix à agiter le spectre de la rébellion pour intégrer facilement l'armée ou les institutions politiques.

Après toutes années, il s'est avéré que le dialogue avec les groupes armés n'est pas la voie pour une paix durable dans l'Est de la RDC. Bien au contraire. Pour faire la paix, il est hors de question d'offrir des galons à ceux qui ont provoqué la guerre. Mais pour le cas de la RDC, la formule était inversée afin de fragiliser le pays.

Pour que la paix revienne, il faut que la Justice soit de rigueur. Il est hors de question que des primes soient accordées aux auteurs de la déstabilisation du pays, au profit des puissances étrangères de toutes les dimensions. Ne faudrait-il pas travailler pour faire avancer le pays en se mettant résolument au service du peuple ?

ARROSEURS ARROSÉS

Croyant rouler la RDC et son président dans la farine, les présidents rwandais et ougandais ont insisté pour que leurs pions entrent par la grande porte dans les institutions et exercent de l'influence sur la marche de l'État, notamment sur des questions de sécurité.

C'était mal connaître Félix Tshisekedi Tshilombo. Il a accepté le principe, mais a imposé son tempo. D'abord, il était hors de question de discuter en tête-à-tête avec ces hors-la-loi. Premier coup tordu.

Deuxième coup de maître, dans la salle, les hommes du chef de l'Etat ont obtenu que l'aile «*impropre*» du M23 soit écartée des discussions.

Dans une affaire de reprise des hostilités sur le terrain, la délégation congolaise a obtenu que les hommes de Makenga quittent de la salle. Il n y'a pas meilleure gifle que celle-là. Tshisekedi a fléchi, puis s'est redressé démontrant à ses homologues de Kigali et Kampala qu'il n'était pas naïf. Il sait ce qu'il veut pour que la paix revienne au pays. Il sait aussi ce qu'il convient de faire pour que la région des Grands lacs retrouve la paix.

La reprise des hostilités entre FARDC et M23 plombe les pourparlers de Nairobi

TIGHANA MASIALA

Une incertitude plane sur les pourparlers engagés à Nairobi, au Kenya, entre l'Etat congolais et les délégués des milices et groupes armés opérant en République Démocratique du Congo, principalement le M23.

Depuis la reprise samedi des hostilités entre les Forces loyalistes et les rebelles du M23 sur le front de l'Est, Kinshasa s'interroge sur la nécessité de maintenir le dialogue, selon le vœu exprimé par le mini-sommet de Nairobi, convoqué, la semaine dernière, à l'initiative du président kenyan Uhuru Kenyatta.

En effet, en marge du mini-sommet, tenu jeudi 21 avril à Nairobi, le Président Félix-Antoine Tshisekedi s'était engagé à entamer des pourparlers, dès le vendredi 22 avril 2022, avec une dizaine de groupes armés locaux actifs qui sèment la terreur et la désolation dans la partie Est de la République Démocratique du Congo.

Au premier jour des consultations de Nairobi, la présidence congolaise a annoncé avoir expulsé de la salle la principale branche du M23, après que des affrontements entre M23 et FARDC ont repris le samedi dans le Rutshuru. Kinshasa et le mouvement rebelle s'accusent mutuellement d'en être responsables.

RETOUR À LA CASE DÉPART

Le samedi 23 avril 2022, le matin, sans attendre que l'ensemble des groupes armés invités arrivent à Nairobi, le comité qui supervise les consultions a décidé de tenir une première réunion, explique une source digne de foi proche de la facilitation. Autour de la table, il y avait la délégation congolaise conduite par Serge Tshibangu, envoyé spécial du président congolais, Félix Tshisekedi, la facilitation kényane, et deux délégations du M23, à savoir l'aile Makenga actuellement active dans l'Est de la RDC, et celle dissidente dirigée par Jean-Marie Runiga, réfugié depuis 2013 au Rwanda.

Selon la facilitation, cette réunion était purement protocolaire. Mais lorsqu'est parvenue la nouvelle des combats dans le Rutshuru, l'atmosphère a brutalement basculé. La présidence congolaise dit avoir tout de suite exigé et obtenu de la facilitation que les deux représentants du M23/Mukenga soient expulsés de la salle, précisément Benjamin Mbonimpa, le secrétaire exécutif et Lawrence Kaniyuka, chargé des affaires étrangères au sein du mouvement.

Réagissant au même moment au sortir de la salle, le M23 note que « *Le gouvernement congolais ne veut pas la paix* ». Du côté de Kinshasa, le même samedi soir, une source de la Présidence de la République assurait que « *cette expulsion ne signifiait pas une exclusion définitive du processus à condition d'un cessez le feu et d'un retour du M23 à ses positions initiales*».

Quoi que l'on dise, cet accrochage est un coup dur pour le processus de consultation entamé à Nairobi.

Pour rappel, les combats entre les FARDC et ce mouvement rebelle ont repris samedi après près de deux semaines d'accalmie constatée dans cette partie du territoire congolais. Les premiers tirs ont commencé vers 15 heures, heure locale, dans le groupement de Jomba, territoire de Rutshuru, dans le Nord-Kivu. Ces premiers crépitements de balle ont été localisés au bas de la colline de Bugusa, non loin de la paroisse catholique de Jomba, le plus grand lieu de culte des fidèles catholiques dans la zone. D'autres tirs ont été entendus vers la cité de Chengerero. Cette agglomération avait déjà été conquise par les combattants du M23 fin mars 2022 avant d'être reconquise par les forces régulières.

Les FARDC et le M23 se rejettent mutuellement la balle. Selon l'armée congolaise, ce sont les combattants du M23 qui ont lancé les hostilités en s'attaquant à ses positions en pleine période de trêve décidée en raison des consultations de Nairobi. Ce que dément ce mouvement qui rejette, à son tour, la responsabilité aux FARDC qu'il accuse d'être à l'origine des premiers tirs. Le M23 explique le déploiement de ses forces, par la volonté, dit-il, de sécuriser leurs positions.

Sur le terrain, les populations civiles, qui regagnaient déjà petit à petit leurs habitations suite à l'accalmie constatée ces derniers jours, sont encore obligées de déserter de nouveau le lieu. Certains parmi elles ont même été obligées de traverser encore la frontière ougandaise.

Dans ces conditions, la suite des pourparlers de Nairobi reste hypothétique.

Quoi qu'il en soit, le secrétaire général des Nations Unies, cité par son porte-parole, a exhorté tous les groupes armés locaux en République Démocratique du Congo « *à participer sans condition au processus politique, et tous les groupes armés étrangers à désarmer et à retourner sans condition et immédiatement dans leurs pays d'origine respectifs* ».

Le M23 accuse l'armée congolaise d'avoir «l'intention manifeste de compromettre le processus de paix issu du récent conclave» des quatre chefs d'État à Nairobi. Le M23 avait été vaincu en 2013 par les forces armées de RDC mais il est réapparu en fin d'année dernière, reprochant aux autorités de Kinshasa de ne pas avoir respecté des engagements sur la démobilisation de ses combattants.

PARLONS-EN

Cercles vicieux

(Suite de la Une)

Et comme pour envenimer les choses, l'appel martial du président kényan qui n'était pas de nature à entamer les pourparlers dans un esprit apaisé. Ou ils déposent les armes, ou alors, ils seraient traités en forces négatives à éradiquer par une force coalisée. Pas d'échappatoire.

Résultat : Félix Tshisekedi s'est retrouvé seul devant des fauteuils vides. Pour sauver la face, on a invoqué des questions logistiques. Et dans les 48 heures qui ont suivi, comme un pied de nez, le M23 relançait les hostilités dans le Rutshuru… En RDC, les régimes peuvent changer, mais non les animateurs-experts des institutions autres que la Présidence de la République. Ils étaient déjà présents lors des Accords de Lusaka en 1999. S'en suivront des dizaines de tractations avec une myriade de groupes-armés-rébellions avec pour seul objectif : l'intégration des rebelles dans les forces loyalistes. Des officiers supérieurs et généraux sortis d'on ne sait où on alimenté des décennies durant des appétits de nouveaux groupes nourrissant la même ambition, dans un cercle vicieux qui profite aux tireurs de ficelles tapis dans les capitales des Etats voisins.

A ce propos justement, si les tractations de Nairobi devaient reprendre demain, Tshisekedi devra faire montre d'une diplomatie qui convainque le Rwanda, l'Ouganda et le Burundi de renoncer à héberger les groupes armés, souvent encadrés par leurs forces régulières.

Il n'est en effet un secret pour personne que deux ailes du M23 vivent sous le parapluie de Kigali et de Kampala. Tandis que l'armée burundaise se promène dans les Hauts Plateaux du Sud-Kivu. Un signe qui ne trompe pas : le président Paul Kagamé était représenté à Nairobi. Tout un message.

Cohabitation pacifique entre Kasaïens et Katangais : Lubumbashi plante le décor d'un nouveau départ

Comment ramener la paix entre les communautés kasaïenne et katangaise ? C'est le thème retenu dans le cadre de la tenue à Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga, de la conférence interprovinciale sur la cohabitation pacifique. Présent à l'ouverture, vendredi dernier, de ce forum, le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, également ressortissant du Grand Katanga, a lancé un message de paix et de vivre-ensemble entre les deux communautés. Des rencontres avec les forces vives de deux espaces (Grand Kasaï et Grand Katanga) ont jeté les bases d'une nouvelle cohabitation.

Francis M.

Face aux tensions intercommunautaires entre Katangais et Kasaïens, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, a lancé, vendredi dernier, à l'hôtel Pullman de Lubumbashi, les travaux de la table ronde sur la paix et le vivre-ensemble en République Démocratique du Congo.

Devant les députés nationaux et sénateurs, quelques membres du Gouvernement, les Présidents et membres des Assemblées provinciales, les neuf gouverneurs des provinces de l'ex-Katanga et de l'ex-Kasaï, le chef du gouvernement a appelé les panélistes à poser un diagnostic sincère et franc sur ce phénomène, dans une approche holistique et à envisager des mesures en vue des solutions durables pour la paix sociale, la prospérité des compatriotes.

Le gouverneur du Haut-Katanga, province hôte, a, dans son mot de bienvenue, remercié tous les participants à ce forum qui vise la paix et l'unité nationale en RDC. Et ce, avant d'attirer l'attention de tous les participants sur les effets nocifs de cette crise, qui constituent un véritable frein au développement de nos communautés. Il a appelé tout le monde à bannir ces fléaux dans toutes les provinces.

Dans son discours d'ouverture de cette table ronde, le Chef du Gouvernement a précisé que ce forum était une occasion offerte aux panélistes de mener une réflexion pour des solutions durables et de soutenir le programme de développement à la base de nos 145 territoires initié par le chef de l'État dans le but de faire en sorte que chacun où qu'il se trouve, puisse y trouver des opportunités et jouir bien sûr du bien-être auquel tous aspirent sans devoir aller à l'aventure en quête de ce bien-être ailleurs.

De l'avis du chef du Gouvernement, le vivre-ensemble s'impose à tous, convaincu que «*le phénomène des migrations diverses finit toujours par rapprocher des populations, à l'origine culturellement éloignés, dans un même vouloir de vivre ensemble* ».

CORRIGER LE DÉVELOPPEMENT INÉGALITAIRE DES PROVINCES

Pour le Premier ministre, ces tensions s'expliquent en partie par le développement inégalitaire des provinces. «*Ces tensions communautaires autour des mouvements des populations vers le Grand Katanga, mouvements sous-tendus par l'écroulement des structures socioéconomiques du Grand Kasaï».*

Aussi a-t-il rappelé la détermination du Gouvernement de réussir le programme de développement de 145 territoires. *«C'est l'occasion pour moi de rappeler l'urgence de soutenir le Programme de développement à la base de nos 145 territoires initié par le chef de l'État dans le but de faire en sorte que chacun où qu'il se trouve, puisse y trouver des opportunités et jouir bien sûr du bien-être auquel tous aspirent sans devoir aller à l'aventure en quête de ce bien-être ailleurs.* Avant de lancer à la mobilisation générale autour de la réussite de ce programme : *« Ce développement à la base, je nous invite tous à nous investir, chacun à son niveau, dans la réussite de cet ambitieux programme de développement national, gage de toute stabilité sociale et démographique dans notre pays. Le Gouvernement de la République suit avec attention ces situations qui peuvent, dans le cadre de tensions intercommunautaires des espaces, briser les équilibres de paix sociaux ainsi que la cohésion nationale».*

Profitant de son séjour dans le Haut-Katanga, le Premier ministre a eu une série d'échanges, notamment avec les pétroliers membres de la FEC (Fédération des entreprises du Congo) sur la reprise de la distribution du carburant dans les stations-services de la province.

En marge de la table ronde de réconciliation intercommunautaire, le Premier ministre a également présidé une réunion d'orientation stratégique à l'attention des présidents des Assemblées provinciales, des gouverneurs des provinces des espaces Grand Katanga et Grand Kasaï.

Les représentants des associations socioculturelles du Grand Kasaï et les autorités traditionnelles du Grand Katanga ont également échangé le week-end avec le Premier ministre.

A noter que la tenue de cette table ronde a été motivée par le souci d'une part, de poser un diagnostic objectif de la situation intercommunautaire sous examen, et d'autre part, de proposer au Gouvernement des pistes de solutions dans une approche holistique, touchant au développement économique, social, et culturel des provinces.

Ce forum a réuni, dans un esprit de solidarité nationale, les responsables des institutions politiques et administratives nationales ainsi que les autorités provinciales des deux espaces, du Grand Kasaï et du Grand Katanga.

LES RAISONS DU FLUX MIGRATOIRE

Deux faits majeurs mettent en exergue le flux migratoire qui touche l'espace Grand Kasaï. D'abord, il y a la réalité sociologique des déplacements de nombreux habitants des provinces du Grand Kasaï vers les destinations diverses à l'intérieur du pays, mais aussi celles de toutes les autres provinces, surtout les zones rurales de toutes les provinces vers les grands centres, notamment celles de Kinshasa, du Kongo central et de l'Est de la République Démocratique du Congo, principalement la ville de Goma. Ces destinations les plus prisées sont des villes où ce phénomène se vit.

Dans le Haut-Katanga, le phénomène se vit particulièrement dans la ville de Lubumbashi et celle de Kasumbalesa. En ce qui concerne la province du Lualaba, c'est la ville de Kolwezi qui est visée.

«*Ces déplacements massifs posent des problèmes d'intégration et de cohabitation, mais surtout d'aménagement de territoire et de développement. C'est aussi un fait. Et l'occulter ou le nier n'aiderait nullement à la recherche des solutions* », a, du reste, souligné le Premier ministre. Et de s'engager : «*Il nous appartient donc, chers panélistes, de poser un diagnostic sincère et franc et envisager des mesures en vue des solutions durables pour la paix sociale, la prospérité de nos compatriotes dont, bien sûr ces assises dépendent, et la capacité à stabiliser les populations de notre pays. Le chef de l'État nous a donc tous exhortés à la gestion responsable et citoyenne», a conclu le Premier ministre* ».

Exode migratoire et Forum sur la réconciliation des filles et fils katangais : point de vue de Joseph Yav Katshung

Il y a peu que Monsieur l'archevêque Fulgence Muteba a annoncé la tenue prochaine du Forum pour l'unité et la réconciliation des Katangais que nous avons tous encouragé et soutenu car, ce n'est plus le moment de nous regarder en chiens de faïences car nos divisions, nos querelles apparaissent désormais comme une trahison; nous crachons sur le sang des martyrs Katangais et nous hypothéquons l'avenir de nos enfants et petits-enfants.

Pendant que nous attendons impatiemment la tenue de ce forum, il vient d'être convoqué par le Gouvernement de la République, la Conférence sur la problématique de l'exode migratoire, un peu dans la précipitation. Certains pensent que cette dernière est convoquée pour essayer de noyer, voire étouffer le forum sur la réconciliation des Katangais ou simplement pour noyer le vrai problème du flux migratoire que connaissent les provinces issues du Katanga, etc.

Cherchant à positiver, il est question dans tous les deux forums en question du vivre collectif entre communautés. Il nous appartient donc de ne pas être attentiste ou spectateur mais de jouer notre partition en influençant directement ou indirectement.

S'agissant de la conférence sur l'exode migratoire, retenons qu'à des degrés variés, toutes les villes du monde sont concernées, car nous vivons aujourd'hui dans un monde caractérisé par l'hétérogénéité, du fait des flux migratoires internes. Aucune société, semble-t-il, ne peut se réclamer homogène, même celles réputées renfermées et conservatrices. Malheureusement, cette hétérogénéité se conjugue - parfois - avec des difficultés en nos différences, au lieu d'exprimer la richesse de notre espèce, deviennent la cause même de nos problèmes de coexistence et mettent en danger la cohésion nationale et les droits garantis à tout Congolais qui se trouve sur le territoire national d'y circuler librement, d'y fixer sa résidence, de le quitter et d'y revenir, mais tout cela, dans le respect des conditions fixées par la loi. Il est certes aussi question de limiter et/ou de contrôler les déplacements massifs des populations par des moyens dans des conditions non conformes à la dignité humaine.

Bien que précipitée pour emprunter l'expression de certains notables - ladite conférence est opportune pour servir d'un cadre d'échanges entre les parties prenantes afin de mettre sur la table les problèmes qui rongent la cohésion et le vivre ensemble, d'assurer une large représentativité des parties prenantes, d'adopter une approche transparente, de compréhension partagée des enjeux, et de renforcer les capacités des notables et des leaders d'opinions et des élus locaux qui sont aux premières loges de ces défis.

Que faire pour qu'elle ne soit pas seulement une messe politicienne sans réels résultats sur le vivre collectif ? Voilà la question !

Ceci n'excluant pas cela, le forum pour l'unité et la réconciliation des Katangais demeure la bienvenue car nécessaire pour déclencher le processus de rapprochement et de mobilisation pour que le Katanga parle d'une seule voix dans le sens de l'unité dans le respect de la Diversité et non dans l'adversité !

Prof Joseph Yav Katshung
(Tiré de Lushiactu.com)

Sondage Les Points conclut

L'an 1 du Gouvernement Sama Lukonde : «*Bilan élogieux*»

Avril 2021 - avril 2022, le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, aligne, jour pour jour, une année aux commandes du Gouvernement. Sondage Les Points s'est penché sur ce grand évènement. Sa conclusion est sans appel : « Bilan élogieux » pour le Premier ministre.

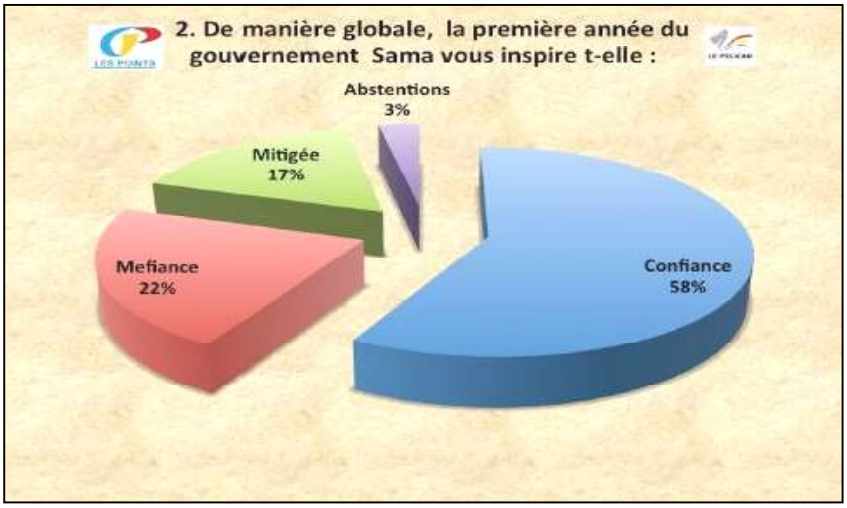

Investi le 26 avril 2021 par l'Assemblée nationale, le gouvernement que dirige le Premier ministre Jean-Michel Sama Lukonde Kyenge, dénommé « *Gouvernement des Warriors* », totalise une année. Son programme résume les principaux engagements pris par le Président de la République, Félix-Antoine Tshisekedi Tshilombo, devant la Nation, à exécuter endéans les trois prochaines années du quinquennat.

Sondage les Points, en partenariat avec Le Pélican, s'est donné l'exercice traditionnel d'interroger la population congolaise habitant dans les chefs-lieux des provinces non concernées par l'état de siège afin de savoir ce qu'ils pensent sur le bilan du gouvernement Sama Lukonde.

Un sondage réalisé du 26 mars au 14 avril 2021 autour d'un échantillon représentatif de la population congolaise de 2000 personnes réparti selon la méthode de quota âgée de 18 ans et plus, voir fiche technique.

Après stratification des données récoltées sur le terrain, il ressort globalement de cette enquête que le Premier ministre Sama Lukonde dont la cote était faible à sa nomination 19%, il voit sa cote augmenter de 26 % à ses 100 jours, et grimpe encore dans l'opinion et réalise une opinion positive de 58% après une année de travail.

En détail, son programme comporte 15 piliers regroupés en quatre grands secteurs de la vie nationale, à savoir: Politique, justice et administration publique; Économie et finances; Reconstruction du pays et social.

Néanmoins, la première année du Gouvernement Sama a été marquée par le «*Programme de développement à la base de 145 territoires*». Ce méga projet est évalué à 1,66 milliards USD pour améliorer les conditions et cadres de vie des populations rurales.

Il sera financé principalement par les ressources du gouvernement de la RDC. L'apport des partenaires au développement sera également sollicité pour l'accélération de sa mise en œuvre au bénéfice de la population.

Les «*Warriors*» sont également au front pour la réussite de l'état de siège en Ituri et au Nord-Kivu pour la paix et la sécurité dans cette partie de la RDC.

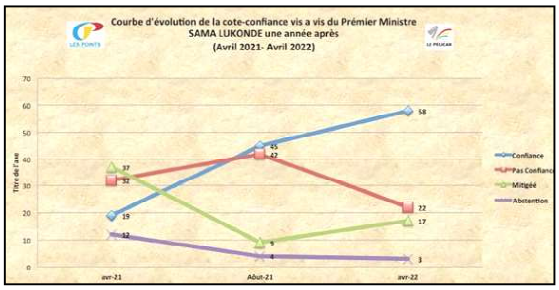

La tendance actuelle est plutôt et toujours partagée quant à la réussite de l'état de siège.

Le doute découle de quelques poches de résistance dues notamment à la présence de quelques personnes mal intentionnées dans la chaîne de commandement, lesquelles n'hésitent pas à vendre la mèche des stratégies militaires et paramilitaires.

Autre prouesse des «*Warriors*», le dépôt du projet de loi des finances, exercice 2022.

En plus de l'accroissement du Budget, estimé à plus de 10 milliards de dollars US, le gouvernement Sama est entré dans l'histoire comme étant le premier à s'acquitter de ce devoir à échéance voulue.

Cela n'est pas passée inaperçu dans l'opinion. Il y a également l'augmentation de 30% de salaire de base des fonctionnaires et agents publics ainsi que des militaires et policiers; et le rabattement de l'impôt professionnel sur le revenu (IPR), de 15 à 3%.

Ce sondage crédite le gouvernement d'une note positive de 58%, contre 22 de négative et 17% de mitigée, en dépit de la fameuse taxe «*RAM*» (Registre des appareils mobiles) qui demeure encore le point noir du gouvernement.

Suite aux pressions de la population, du Parlement et de la Société civile, le gouvernement central a cédé en supprimant la taxe, qui était très critiquée par les Congolais depuis son lancement en 2020. Les utilisateurs se plaignaient notamment de son coût, entre 1 et 14 dollars US, voire plus.

La grève générale des professeurs et assistants d'universités et instituts supérieurs de la RDC, les guéguerres entre le ministre de l'Enseignement primaire, secondaire et technique et l'Inspection générale des finances (IGF) suite au détournement et surfacturation des fonds alloués au tournoi interscolaire ont été aussi l'objet de critiques de la part de l'opinion.

Patrick Muyaya : le «*Mbappé*» du Gouvernement cartonne

Dans les rangs des ministres qui rassurent, celui de la Communication et Médias, Patrick Muyaya, vient en tête, selon Sondage Les Points.

1. Patrick Muyaya (ministre des Communications et Médias) : 65%

Le ministre Muyaya a inculqué le devoir de redevabilité auprès de ses collègues avec qui il tient des «*briefings*» autour des sujets d'actualité. Il a littéralement révolutionné la communication gouvernementale.

Après plusieurs années, Patrick Muyaya a organisé les «*Etats généraux de la communication et médias*» du 25 au 29 janvier 2022 au Centre catholique Nganda.

«*Quelles perspectives pour les médias congolais à l'ère du numérique, des enjeux et défis du développement durable*». C'est le thème de ces états généraux ayant réuni pendant quatre jours 150 participants venus de toutes les provinces. Au total, 80 résolutions et recommandations ont été adoptées à l'unanimité par la plénière. L'opinion retient de Muyaya le concept «*Changement de narratif*».

2. Aimé Boji (ministre d'État en charge du Budget) : 62%

Aimé Boji a gagné la confiance des Congolais en organisant les travaux de revisitation du cadre et des structures organiques de l'administration du Budget. Il attend voir son portefeuille jouer le rôle que le gouvernement attend de lui.

L'objectif de ces travaux est de consolider l'élan de développement de l'administration du Budget, afin de lui permettre de mieux assurer la mission qui lui revient en tant qu'instrument de conception, d'élaboration, d'exécution et de suivi- évaluation de la politique gouvernementale, dans une gestion financière basée sur les résultats. La revisitation du cadre et des structures organiques de l'administration du Budget se conforme à la loi du 13 juillet 2011, relative aux finances publiques (l'OFIP) qui prône (1) l'organisation, en un seul texte, des lois de finances, des budgets des provinces et des entités territoriales décentralisées, (2) la budgétisation fondée sur une logique des résultats au moyen de budgets- programmes, (3) l'approche budgétaire pluriannuelle, (4) la prise en compte des principes de la libre administration des provinces et de la décentralisation, (5) la redéfinition des budgets annexes et l'instauration des comptes spéciaux et (6) et, enfin, l'unité de caisse et l'unité de trésorerie.

Optimiste, Boji Sangara assure que cette revisitation permettra à son département de mieux assurer sa mission, en procédant à la migration du budget

(Suite à la page 12)

A cœur ouvert avec Désiré Balazire, ancien DG de Congo Airways

La création d'Air Congo «*ne répond à aucune logique économique*»

Désiré Balazire, ancien directeur général de Congo Airways, a accepté de répondre aux questions d'Econews. Dans un entretien à bâtons rompus, Désiré Balazire explique les motivations qui ont milité pour la création de Congo Airways, avant que l'entreprise ne commence à sombrer.

Selon lui, tout a été mis en place, après le départ du Premier ministre Matata Ponyo de la Primature, fin 2016, pour clouer Congo Airways au sol. «De 2014 à 2016, la société était en phase de sa capitalisation et aucun problème n'a été enregistré grâce à une forte volonté politique d'accompagnement de ce projet», rappelle-t-il.

Et quand le Gouvernement se propose de créer une nouvelle compagnie aérienne, Air Congo, en partenariat avec Ethiopian Airlines, Désiré Balazire ne mache pas ses mots : « Cette décision ne répond à aucune logique économique. Comment l'Etat peut-elle créer une autre compagnie nationale pendant qu'il y a une compagnie nationale créée avec des fonds publics et qui a fait ses preuves?. Cette compagnie est certifiée IOSA, membre de l'IATA (Association des Transport aérien international) ». Interview.

Désiré Balazire, ancien directeur général de Congo Airways

Pourquoi avoir créé une nouvelle compagnie Congo Airways alors que les Lignes aériennes congolaises (LAC), une entreprise publique, pouvaient bien être ressuscitées de ses cendres ?

Les Lignes aériennes congolaises, LAC en sigle, étaient très endettées avec des procès dans plusieurs pays. En outre, la société avait quasiment cessé de voler après 1999 et ne vivait principalement que des royalties et de l'assistance au sol.

Il n'était pas prudent d'injecter de ressources financières dans cette société au risque de perdre du temps dans les procès à cause des saisies au lieu de se consacrer à l'exploitation.

C'était alors une nécessité de créer une compagnie aérienne afin de désenclaver les provinces. Le pays a une superficie de 2.345.000 km². De l'Est à l'Ouest et du Nord au Sud, il faut deux heures à vol d'oiseau. Donc, le transport aérien est le moyen le plus rapide de déplacement de la population.

Congo Airways a été lancé en 2014, curieusement c'est avec des avions de seconde main que le Gouvernement a préféré répondre aux besoins pressants de mobilité de l'époque ? Pourquoi pas des avions neufs ?

C'est exact. Le besoin était pressant. Il fallait non seulement déplacer la population, mais aussi assurer le transport à des tarifs qui lui sont accessibles. Les privés, jouissant du monopole, avaient abusé en pratiquant des tarifs prohibitifs. L'Etat n'avait aucun instrument de contre-poids.

La solution de recourir aux avions d'occasion répondait à deux impératifs, à savoir le besoin urgent de désenclavement des provinces et le temps d'attente de livraison des avions neufs.

Pour les avions monocouloirs de 160 à 180 sièges, le temps d'attente de livraison varie entre cinq à sept ans et pour les avions de 70 à 120 sièges, la livraison intervient entre douze et vingt-quatre mois.

Deux Airbus et deux bombardiers pour la flotte de Congo Airways. Auprès de quelle entreprise aérienne, ces avions ont-ils été achetés et combien ont-ils coûté au Trésor public?

Les deux airbus A320 ont été achetés à Alitalia à 24,5 USD millions la pièce. Les deux Q400 ont été achetés à Air New Guinea à 15 millions USD la pièce. Les deux sociétés ont mis en vente leurs avions qui ont été achetés par Congo Airways.

Quelle était la durée de vie de ces avions au moment de leur achat ?

Un A320 a été fabriqué en 2007, mais mis en service en 2008 et l'autre fabriqué en 2008. Au moment de l'achat en 2015, les avions avaient sept ans d'âge en moyenne. Les deux Q400 ont été fabriqués en 2010. A l'acquisition en 2016, ces avions avaient six ans d'âge.

Quelle est alors la durée moyenne de service d'un avion ?

La durée moyenne de vie d'un avion est de vingt-cinq ans. Cette durée correspond à la durée de vie des moteurs. Toutefois, certaines compagnies peuvent continuer à exploiter les avions sur une très longue période en les remotorisant (changement des moteurs) et en assurant une bonne maintenance de la cellule et des composantes.

Lors de leur exploitation, un des bombardiers avait effectué un vol sans succès et cet avion serait resté cloué au sol jusqu'à ce jour. Que s'était-il passé ?

Cet avion avait connu un problème d'hydraulique à Isiro dans la province de l'Ituri. La panne avait été réparée dans les vingt-quatre heures qui suivaient et après cela, il volait normalement.

Ces avions avaient-ils subi une certification internationale avant leur mise en service ?

L'avion n'a pas besoin d'une certification internationale pour sa mise en service. L'autorisation de l'autorité de l'aviation civile suffit.

Congo Airways avait entrepris de vols régionaux vers le Bénin, le Cameroun et l'Afrique du Sud, pourquoi cet arrêt brusque ?

L'arrêt de l'exploitation du Bénin et du Cameroun était dû au faible taux de remplissage des passagers. La société n'avait pas assez de fonds de roulement pouvant la permettre d'investir dans la durée. La rentabilité des lignes est aussi fonction de la durée en vue d'arracher une part du marché aux concurrents. Pour l'Afrique du Sud, c'est à cause de la pandémie à COVID-19 et des variants qui se sont suivis.

L'exploitation des lignes de Congo Airways ont-elles été imposées par le gouvernement ?

Les lignes exploitées par Congo Airways figuraient dans son business plan approuvé par le Gouvernement.

Phase 1 : réseau domestique;
Phase 2 : réseau régional (Afrique);
Phase 3 : réseau intercontinental.

Il s'est avéré que sur le réseau domestique, la quasi-totalité des lignes étaient déficitaires.

Pourquoi les investissements pour augmenter le niveau d'activité de Congo Airways n'ont pas suivi après sa mise en service ?

C'est le manque de volonté politique.

S'agissant des compagnies aériennes nationales, reçoivent-elles généralement des subventions de l'Etat ? Si c'est le cas, qu'en était-il de Congo Airways ? Quelle était la situation à votre époque et quelle est la situation à ce jour ?

En Afrique, les compagnies aériennes reçoivent les subventions de l'Etat. Pour Congo Airways, la mobilisation des subventions de l'Etat était régulière sous la gouvernance de l'ancien Premier ministre Matata Ponyo. Elle a commencé à être très faible après 2016. Elle n'a pas dépassé 12% de fonds inscrits au Budget de l'Etat en faveur de la compagnie aérienne nationale.

Les Etats africains ont pris l'engagement à l'Union Africaine de soutenir le transport aérien car il a été fortement impacté par la COVID-19. Des lobbyings ont été effectués auprès de différents gouvernements par l'Association des compagnies aériennes africaines (AFRAA) et l'Association des compagnies aériennes des pays de la SADC (AASA).

En outre, des initiatives étaient prises pour des appuis budgétaires et financiers par la Banque africaine de développement et AFREXIM Bank.

Congo Airways n'a bénéficié d'aucun appui de l'Etat afin d'atténuer les effets de cette crise.

De 2014 à 2016, la société était en phase de sa capitalisation et aucun problème n'a été enregistré grâce à une forte volonté politique d'accompagnement de ce projet.

Qu'est ce qui est à la base des difficultés auxquelles fait face aujourd'hui Congo Airways ? Est-ce un problème de leadership ?

Congo Airways n'a pas connu un problème de leadership. Les difficultés auxquelles la compagnie fait face sont les suivantes : l'exploitation des lignes déficitaires sans contrepartie conséquente; le prix élevé du carburant par rapport à la moyenne de la sous-région; le coût élevé des services (maintenance, pièces de rechange, pilotes, redevances aéronautiques, loyers, etc.); la concurrence déloyale.

Les dernières mesures gouvernementales sur le tarif de vols commerciaux ont-elles aggravé la situation ?

La baisse de tarifs des billets d'avion a privé Congo Airways de 40% de ses revenus et a précipité la faillite de l'entreprise. La décision est purement politique et irrationnelle.

Quelle est votre réaction sur la proposition du gouvernement de créer une nouvelle compagnie aérienne Air Congo ?

Cette décision ne répond à aucune logique économique. Comment l'Etat peut-il créer une autre compagnie nationale pendant qu'il en existite une créée avec des fonds publics et qui a fait ses preuves. Cette compagnie est certifiée IOSA, membre de l'IATA (Association des transport aérien international).

Il y a peu, le personnel des organisations internationales, des ambassades occidentales et des agences des Nations Unies étaient interdits de prendre les avions congolais. Pour se rendre à Goma ou à Lubumbashi, ils devraient passer par certains pays africains. Ce n'est plus le cas avec Congo Airways.

Si l'Etat n'arrivait pas à trouver de fonds pour Congo Airways, d'où tirera-t-il les fonds pour la nouvelle compagnie aérienne, Air Congo ?

A l'époque, le Gouvernement avait refusé l'offre d'Ethiopian Airlines en vue de permettre à Congo Airways de faire ses preuves. L'Afrique du Sud lui a emboîté le pas. Quel est ce pays africain dans lequel Ethiopian Airlines a investi en joint-venture pour l'essor de sa compagnie aérienne nationale. La stratégie se fait uniquement en fonction des intérêts d'Ethiopian Airlines. Ça sera le cas pour la République Démocratique du Congo. Ce serait une honte de s'allier à un autre pays pour créer une compagnie aérienne nationale, car le pays offre un marché potentiel avec ses 90 millions d'habitants et sa position géographique permet à Kinshasa de devenir un hub.

Le Gouvernement devrait s'interdire d'induire la Haute hiérarchie du pays en erreur. Le peuple pourra-t-il comprendre qu'après le discours du Président de la République sur l'état de la nation prononcé en décembre 2019 devant le Parlement réuni en Congrès qu'il se soit félicité du programme d'acquisition de huit avions neufs pour Congo Airways «*une première depuis plus de trente ans*», a-t-il dit. Et qu'après, ce projet soit abandonné au profit d'une nouvelle société à créer avec Ethiopian Airlines ? C'est inadéquat !

Le développement d'un pays se fait par la consolidation des actions. L'abandon des projets de l'Etat à travers de nouvelles initiatives constitue à la fois une perte de ressources et une perte de temps.

Propos recueillis par F.K.

Analyse géopolitique de l'intervention militaire russe en Ukraine

L'armée russe a pris le contrôle de la ville ukrainienne de Marioupol, après l'intervention militaire décidée par le président Vladimir Poutine le 24 février 2022. Pour comprendre les enjeux géopolitiques de cette guerre, il faut analyser la pensée géopolitique anglo-saxonne sur l'Eurasie et la remise en cause de l'ordre mondial libéral par la Russie et la Chine.

La pensée géopolitique anglo-saxonne sur l'Eurasie tire ses origines de la période où l'Angleterre victorienne installée aux Indes et la Russie tsariste furent en compétition aux XIXe siècles pour le contrôle de l'Asie centrale. Cette compétition entre ces deux Empires a été qualifiée de Grand Jeu et popularisée par un penseur Anglais, Rudyard Kipling. (***Christian Greilming, Le Grand jeu, une lecture éclairée de la géopolitique, Héliopoles, Paris, 2020***).

LA PENSÉE GÉOPOLITIQUE ANGLO-SAXONNE SUR L'EURASIE

Actuellement, le nouveau *«Grand jeu en Eurasie »*, signifie la compétition entre trois puissances - la Russie, les Etats-Unis et la Chine - pour le contrôle de cet espace géographie qui part du continent européen au continent asiatique dont les ramifications s'étendent à l'échelle de la planète. La bataille pour les sources et les routes énergétiques, combinée à la domination d'Heartland et du Rimland, sont les éléments constitutifs de ce nouveau Grand Jeu (Hélène Carrère d'Encausse, La Russie entre deux mondes, fayard, Paris 2010)

Les concepts Heartland et Rimland sont développés par les penseurs anglo-saxons : britannique et américain. Pour le penseur britannique, Halford Mackinder (1861-1947), l'Eurasie (continents européen et asiatique), particulièrement son centre où s'article toutes les dynamiques géopolitiques de la planète : « *celui qui domine le Heartland commande l'Ile-Monde celui qui domine l'Ile-Monde commande le Monde*».

Disciple de Halford Mackinder, l'américain Nicholas Spykman (1893-1943), ajoute à la théorie du Heartland, celle de Rimland, qui signifie une région intermédiaire entre Heartland (cœur du monde) et les mères riveraines. Pour Spykman, les Etats-Unis doivent contrôler le Rimland, au détriment du Heartland sur Heartland sur lequel ils peuvent se contenter d'exercer une influence indirecte dès lors qu'ils en dominent les contours.

Ce Rimland comprend les régions les plus riches et les plus peuplées de l'Eurasie : Europe, Moyen-Orient, sous-continent indien et Extrême-Orient. Pour Spykman, c'est dans cette zone tampon que se joue le vrai rapport de force entre la puissance continentale et la puissance maritime; il convient d'empêcher à tout prix l'union du Rimland et du Heartland en soutenant les Etats du croissant contre le centre. (***Théories de la politique étrangère américaine, Les presses de l'Université de Montréal, Québec 2012***)

S'inspirant des pensées géopolitiques du Britannique Halford Mackinder et l'américain Nicholas Spykman, Zbigniew Brzezinki (1928-2017), l'une des têtes pensantes de l'école américaine, estime, dans «*Le Grand échiquier: l'Amérique et le reste du monde* », publié après la désintégration de l'Union Soviétique, qu'« *il est impératif qu'aucune puissance eurasiatique concurrente capable de dominer l'Eurasie ne puisse émerger et ainsi contester l'Amérique* ».

Pourquoi et comment les États-Unis d'Amérique sont-ils devenus les garants de l'ordre mondial ? Quel rôle peut jouer l'Europe face à cette arrogante suprématie ? Dans son ouvrage, Zbigniew Brzezinski montre la situation paradoxale des Etats-Unis qui, pour maintenir leur leadership, doivent avant tout maîtriser le « *Grand échiquier* » que représente l'Eurasie (Europe et Asie orientale), où se joue l'avenir du monde. L'ancien conseiller à la sécurité nationale du président Jimmy Carter, de 1977 à 1981, définit ainsi un cadre durable pour une coopération géopolitique mondiale autant qu'il donne à voir la façon dont l'Amérique envisage sa place dans « *le reste du monde* ». Cet ouvrage, paru en 1997, est très vite devenu indispensable pour comprendre la politique internationale.

Le «*Grand échiquier*» est évidement cette Eurasie où vivent 75% de la population du monde, où se trouvent la majeure partie des ressources ainsi que les deux tiers de la population mondiale. C'est sur le grand échiquier eurasiatique que se joue l'avenir du monde et les Etats-Unis se doivent de le contrôler afin de maintenir leur leadership mondial. Ainsi, les Etats-Unis doivent éviter qu'un Etat ou qu'un groupe d'Etats (Chine, Allemagne et la Russie, Inde…) ne puisse devenir hégémonique sur la masse eurasiatique. (***Zbigniew Brzezinski, Le Grand échiquier : l'Amérique et le reste du monde, Librairie Arthème Fayard/Pluriel, 2010 Paris***)

Cependant, avec l'accélération de la mondialisation, l'idée d'une suprématie américaine a été remise en cause par Henry Kissinger et l'auteur du «*Grand échiquier* », Brzezinski.

Dans son livre «*Strategic Vision: America and the Crisis of Global Power Broché – 10 septembre 2013* », Brzezinski a intégré que le monde avait changé, que le pouvoir s'était déplacé vers l'Est, et que la seule voie à suivre pour l'Amérique était la coopération, les concessions, l'intégration et le partenariat. De son coté, Henry Kissinger dans son dernier livre, «*L'Ordre du monde* », conseille aux puissances occidentales et aux puissances émergentes de se partager le monde au lieu de passer par le chaos de la guerre et de la destruction. En plus, lors de sa rencontre en 2017 avec le président américain Donald Trump, avant sa tournée en Asie, l'ancien secrétaire d'Etat américain a réitéré sa conviction : c'est « *un moment où la possibilité de construire un ordre mondial constructif et pacifique est très grande* ».

Malheureusement, les idées de Kissinger et Brezinski ne trouvent aucun soutien au Congrès US, à la Maison Blanche, ou au sein de la politique étrangère des États-Unis. La classe politique dans son ensemble, ainsi que ses alliés dans les médias soutiennent unanimement une politique de belligérance, de confrontation et de guerre. C'est dans ce contexte qu'il faut inscrire la nouvelle stratégie de sécurité nationale sous la présidence de Donald Trump en 2017.

Contrairement à l'Administration Obama, celle de Trump indexe la Chine et la Russie comme des puissances rivales qui « *défient la puissance, l'influence et les intérêts* » des États-Unis dans le monde, dans le but «*d'éroder la sécurité et la prospérité*» du pays. La Chine et la Russie sont considérées comme des «*puissances révisionnistes*», en raison de leur volonté de redéfinir l'ordre mondial par rapport à la politique interventionniste de Moscou en Ukraine et la volonté de Pékin d'établir sa souveraineté en mer de Chine méridionale. (***National Security Strategy of the United States of America, december 2017***)

D'ailleurs le secrétaire d'Etat à la Défense, l'ancien général James Mattis, intervenant à l'Université Johns Hopkins dans le Maryland, avait été clair à ce sujet. «*C'est la concurrence entre les grandes puissances – et non le terrorisme – qui est maintenant le principal objectif de la sécurité nationale américaine».* Les États-Unis feraient face à *« la menace croissante des puissances révisionnistes aussi différentes que la Chine et la Russie, des nations qui cherchent à créer un monde cohérent avec leurs modèles autoritaires*». (***www.radio-canada.ca, 19 janvier 2018***).

Le nouveau président américain Joe Biden a emboité les pas de son prédécesseur Donald Trump en qualifiant la Chine et la Russie des « *régimes autoritaires* ». Le « *Sommet pour la démocratie* », organisé par le président Joe Biden par vidéoconférence, les 9 et 10 décembre 2021, s'inscrivait dans cette logique. Plus d'une centaine de pays, pour la plupart, les alliés occidentaux ont pris part à ce sommet avec comme objectif la défense des valeurs démocratiques incarnées par l'Occident face aux régimes autoritaires chinois et russe.

REMISE EN CAUSE DE L'ORDRE MONDIAL LIBÉRAL PAR LA RUSSIE ET LA CHINE

En 2014, le président chinois XI Jinping et le président Russe Vladimir Poutine, pour des raisons différentes, ont justifié l'émergence d'un nouvel ordre mondial après la fin de la guerre froide.

Pour la Chine, la question est vue sous l'angle des normes internationales érigées à tort en normes universelles par l'Occident et la présence militaire américaine dans la Mer de Chine. Du côté de la Russie, la question se pose en termes d'équilibre de forces ignoré par les Etats-Unis d'Amérique, vainqueurs de la Guerre Froide et surtout la présence des troupes de l'Otan dans les anciens pays satellites soviétiques. En conséquence, le monde se trouve d'un chaos auquel il faut remédier par une nouvelle architecture internationale.

Vues de la Chine, les relations internationales dans le monde d'aujourd'hui sont extrêmement influencées par les cultures et les idéologies occidentales. Lors de la conférence de travail diplomatique du Comité central du Parti communiste chinois (PCC), tenue en novembre 2014, Xi Jinping, le président de la Chine et secrétaire général du PCC était convaincu que la Chine doit promouvoir la diplomatie multilatérale, promouvoir la réforme du système international et de la gouvernance mondiale.» (***Jin Canrong et al., China's Wisdom, China's Diplomacy since the 18th CPC National Congress, Beijing 2017***).

En plus, les chinois pensent que le système international actuel a été établi par les vainqueurs de la deuxième guerre mondiale alors que la Chine n'était pas encore une puissance.

Devenue deuxième puissance économique du monde, elle a droit à participer comme grand pays aux affaires du monde en proposant le projet de construction d'une communauté de destin pour l'humanité. Ce projet doit être pris en main par tous les pays du monde afin de définir ensemble les règles internationales, de gérer ensemble les affaires mondiales et de partager ensemble les fruits du développement. (***Xi Jinping, La gouvernance de la Chine II, éditions langues étrangères, Beijing 2018***).

Face aux agissements belliqueux des Etats-Unis dans le monde et dans la mer de Chine en particulier, le président Xi a dénoncé à la conférence annuelle 2022 du Forum de Boao la mentalité de la guerre froide, l'hégémonisme et la confrontation des blocs, en proposant l'«*Initiative pour la sécurité mondiale* » en six (6) points : «*1. S'engager à porter la vision de sécurité commune, intégrée, coopérative et durable et à préserver ensemble la paix et la sécurité dans le monde; 2. S'engager à respecter la souveraineté et l'intégrité territoriale des différents pays, à poursuivre la non-ingérence dans les affaires intérieures des autres et à respecter la voie de développement et le système social choisis en indépendance par les peuples; 3. S'engager à observer les buts et principes de la Charte des...*

(Suite à la page 8)

Santé : pour la quatorzième fois, résurgence du virus Ebola dans la province de l'Equateur

La population de la province de l'Equateur est en émoi avec la résurgence, pour la quatorzième fois, de la maladie à virus Ebola dans la Zone de santé de Wangata, ville de Mbandaka. Outre les dispositions urgentes que vient de prendre le gouvernement central visant à éradiquer cette épidémie le plus vite possible, la directrice régionale de l'OMS pour l'Afrique centrale appelle à une riposte rapide car, selon elle, cette maladie a pris une longueur d'avance de deux semaines.

Véron Kongo

Dans sa déclaration datée du 23 avril 2022, le ministre de la Santé Publique, Hygiène, Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, a informé l'opinion du nouveau cas de la maladie à virus Ebola que vient d'enregistrer la République démocratique du Congo en date du avril 2022, plus précisément dans la Zone de santé de Wangata, ville de Mbandaka. Il s'agit, a fait savoir le ministre, d'un étudiant de 31 ans, hospitalisé en date du 19 avril 2022 et décédé le 21 avril 2022 dans un tableau hémorragique au Centre de traitement Ebola de l'Hôpital général de Référence.

Un prélèvement sanguin, puis un Swab, ont été effectués à la même date par une équipe de riposte de la province de l'Equateur. Testés à Mbandaka et au Centre de traiement Ebola (CTE) à Wangata, les deux échantillons, révélés positifs, ont été envoyés à l'Institut National de Recherche Bio-médicale (INRB) à Kinshasa pour un contrôle de qualité qui confirmera la présence du virus Ebola dans la province de l'Equateur.

Les équipes de la Division provinciale de la Santé (DPS) et la Zone de santé de Wangata sont déjà sur le terrain pour mener les activités de riposte, notamment le listage et le suivi d'environ 74 contacts à ce jour et la décontamination des formations sanitaires et des ménages est en cours.

COVID-19 : DES TESTS RAPIDES AU POINT D'ENTRÉE DE KASUMBALESA

Le ministre de la Santé, Hygiène et Prévention invite ainsi la population de Mbandaka à s'impliquer dans la riposte, car, avec l'expérience avérée de la gestion de la maladie à virus Ebola lors de récentes épidémies, les équipes de riposte de la province accompagnées par le niveau central pourront arriver à contrôler cette épidémie dans les meilleurs délais.

Par ailleurs, au cours de la réunion du Conseil des ministres présidée, vendredi 22 avril 2022, par le Premier ministre, Jean-Michel Sama Lukonde, le ministre de la Santé publique, Hygiène et Prévention, Dr Jean-Jacques Mbungani, a été autorisé temporairement d'organiser des tests rapides au point d'entrée de Kasumbalesa afin de réduire le temps d'atteinte et favoriser la circulation des camions, évitant ainsi la congestion des Trucks à ce point d'entrée.

Religion : André Giraud Pindi Mwanza, nouvel évêque du diocèse de Matadi

Véron K.

Sa Sainteté le Pape François vient de pourvoir au remplacement de Mgr Daniel Nlandu, évêque du diocèse de Matadi, dans la province du Kongo Central, décédé le 12 décembre 2021.

Le successeur du défunt n'est autre que Mgr André-Giraud Pindi Mwanza nommé le 6 mars 2021 administrateur apostolique de Matadi suite à la demande de mise à la retraite de Mgr Daniel Nlandu adressée au Pape François.

Par sa lettre référenciée n°4294 du 21 avril 2022, le Nonce apostolique en République Démocratique du Congo demande à Mgr Marcel Utembi Tapa, archevêque de Kisangani et président de la Conférence épiscopale nationale du Congo (CENCO), de porter cette nomination à la connaissance du cardinal, des archevêques et évêques.

Jusqu'à sa nomination comme évêque du diocèse de Matadi, Mgr André-Giraud Pindi Mwanza était administrateur apostolique Sede vacante et ad nostrum Santae Sedis du même diocèse.

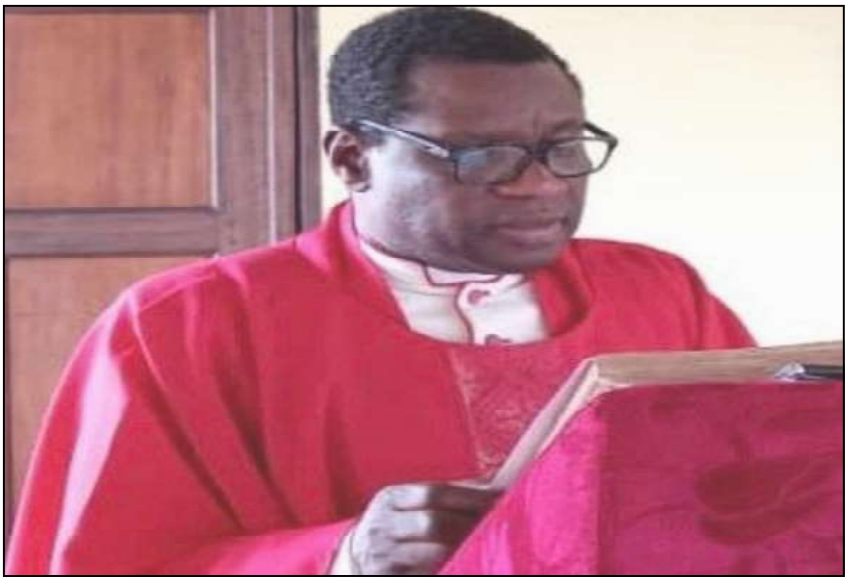

Monseigneur André Giraud Pindi Mwanza, évêque du Diocèse de Matadi

Pour sa part, le secrétariat général de la CENCO se réjouit de cette nouvelle et présente ses vives et sincères félicitations à Mgr André Giraud Pindi . Il lui souhaite un fécond et fructueux ministère épiscopal dans l'Eglise famille de Dieu qui est à Matadi.

QUI EST MGR ANDRÉ GIRAUD

Né le 22 juillet 1964, Mgr André Giraud Pindi Mwanza a été ordonné prêtre à la paroisse Notre-Dame de Fatima, commune de la Gombe le 18 septembre 1994. En 1997, il obtient sa licence en Droit canonique à l'Université Catholique du Congo à Kinshasa.

De 1997 à 2002, il est vicaire paroissial à la paroisse Notre-Dame de la Sagesse à l'UNIKIN et professeur de droit pénal et processus au Grand Séminaire de Mayidi. En 2006, il obtient son doctorat en droit canonique de l'Université Pontificale de Latran à Rome.

De 2007 à 2018, il effectue une mission fidei donum dans le diocèse de Lausanne, à Genève et Fribourg en Suisse.

Il sera ensuite nommé curé de paroisse et défenseur du lien matrimonial du tribunal du diocèse.

Après l'obtention à Rome en 2017 de l'attestation de la Rote romaine sur le « Nouveau procès matrimonial et Procédure super rato», il sera nommé en janvier 2019 vicaire général du diocèse de Matadi, administrateur apostolique de Matadi le 6 mars 2021 et aujourd'hui évêque du diocèse de Matadi.

République Démocratique du Congo
AZES
Agence des Zones Economiques Spéciales
La Direction Générale

COMMUNIQUE DE PRESSE N° AZES/DG/01/04/2022.

L'Agence des Zones Economiques Spéciales, AZES en sigle, Autorité de régulation, de suivi et contrôle des Zones Economique Spéciales en République Démocratique du Congo, informe le public que par sa Décision n°12/AZES/2022 du 20 avril 2022, le statut d'Aménageur octroyé à la Société STRATEGOS GROUP LLC, substituée par la Compagnie de Gestion de Maluku (CGM) a été retiré.

En conséquence :

- La Compagnie de Gestion de Maluku(CGM) ne peut plus prendre des engagements au nom et pour le compte de la ZES Pilote de Maluku ;
- Toute entreprise intéressée à s'installer dans la ZES Pilote de Maluku est priée de s'adresser directement à la Direction Générale de l'Agence des Zones Economiques Spéciales située au 7ème niveau de l'Immeuble des Anciennes Galeries Présidentielles, dans la Commune de la Gombe.

Fait à Kinshasa, le 21 avril 2022.

Auguy BOLANDA MENGA MOMENE
Chargé de mission

Analyse géopolitique de l'intervention militaire russe en Ukraine

(Suite de la page 6)

Nations Unies, à rejeter la mentalité de la guerre froide, à s'opposer à l'unilatéralisme et à refuser la politique des blocs ainsi que la confrontation des blocs ; 4. S'engager à prendre en compte les préoccupations sécuritaires légitimes de tous les pays, à poursuivre le principe de l'indivisibilité de la sécurité, à bâtir une architecture de sécurité équilibrée, effective et durable et à s'opposer à ce qu'un pays recherche sa propre sécurité sur la base de l'insécurité des autres; 5. S'engager à rechercher, par voie de dialogue et de concertations, des solutions pacifiques aux divergences et différends interétatiques, à soutenir tout effort qui va dans le sens du règlement pacifique des crises, à s'abstenir du deux poids deux mesures et à rejeter le recours arbitraire aux sanctions unilatérales et aux juridictions extraterritoriales; 6. S'engager à adopter une approche globale pour préserver la sécurité traditionnelle et la sécurité non traditionnelle et à répondre ensemble aux différends régionaux et aux défis planétaires tels que terrorisme, changement climatique, cyber sécurité et sécurité biologique ».

Quant à la Russie, la vision du monde multipolaire du président Vladimir Poutine a été dévoilée le 28 octobre 2014 lors de la séance plénière de la XIe session du Club International de Discussion Valdaï sur le thème : « *Nouvel ordre mondial : de nouvelles règles ou un jeu sans règles ?* »

Contrairement à la Chine de Xi qui conteste l'ordre mondial libéral basé sur les valeurs et normes occidentales, la Russie de Poutine exige un nouvel équilibre des forces. «*La solidité du système créé à l'époque reposait non seulement sur l'équilibre des forces et les droits des pays vainqueurs, mais aussi sur le fait que les 'pères fondateurs' de ce système se respectaient mutuellement, n'essayaient pas de mettre la pression sur les autres, mais tentaient de parvenir à des accords* ». (***Séance plénière de la XIe session du Club International de Discussion Valdaï, 28.10.2014***).

Avec la fin de la guerre froide et la disparition de l'Union Soviétique, au lieu d'établir un nouvel équilibre des forces, essentiel pour l'ordre et la stabilité, les Etats-Unis ont installé un monde unipolaire à leurs avantages. Le monde unipolaire s'est avéré un fardeau trop rude, trop lourd et trop ingérable même pour son chef auto-proclamé. Cette période de domination unipolaire a démontré de manière convaincante que le fait d'avoir un seul centre de pouvoir ne rend pas les processus mondiaux plus faciles à gérer.

Par conséquent, le président Russe estime qu'il faut procéder à une reconstruction rationnelle et de l'adapter aux nouvelles réalités du système des relations internationales. La vision de la Russie de Poutine est orientée vers un nouveau système des relations internationales qui devrait être basé sur les principes de « *multipolarité* » (qui selon lui reconnait l'existence de centres de puissance multiples partout dans le monde) et de «*coopération multilatérale globale*» (le Conseil de sécurité de l'Onu chapeautant une structure basée sur les organisations régionales et les liens bilatéraux entre pays). (**Nina Bachkatov, Poutine l'Homme que l'Occident aime haïr, Editions Jourdan, Paris 2018**)

En définitive, la Russie et la Chine contestent l'ordre mondial unipolaire installé par les Etats-Unis après l'effondrement de l'URSS. Elles défendent fermement le système international centré sur les Nations Unies et l'ordre international fondé sur le droit international. Ensemble, Elles sont opposées aux ingérences dans les affaires intérieures d'autres pays, aux sanctions unilatérales et aux pratiques d'extraterritorialité. Elles coordonnent leurs actions sur le plan international pour défendre l'ordre international et la justice internationale face à l'hégémonisme américain. (**Conférence de presse du 30 novembre 2021 ministre des affaires de la Chine, Wang Yi**).

En tout état de cause, les atouts économiques et militaires de la Chine et de la Russie posent des défis à la pensée géopolitique anglo-saxonne et remettent en cause l'hégémonie américaine dans l'espace eurasiatique. La Russie est au centre de l'Eurasie («*Celui qui domine le Heartland commande l'Ile-Monde. Celui qui domine l'Ile-Monde commande le Monde*»). La Chine fait partie du Rimland (*Qui contrôle le Rimland gouverne l'Eurasie. Qui gouverne l'Eurasie contrôle les destinées du Monde*». Bref, il se dessine un nouvel ordre mondial multipolaire.

Freddy Mulumba Kabuayi
Politologue

L'an 1 du Gouvernement

Sama Lukonde à ses ministres : «*L'heure est au bilan*»

Au Gouvernement Sama Lukonde, «l'heure est au bilan». A l'occasion de l'an 1 de son Gouvernement, le Premier ministre a appelé ses ministres, en marge de la 50ème réunion du Conseil des ministres, à se préparer déjà pour rendre compte de ce qu'ils ont réalisé dans leur secteur respectif. «A cet effet, au nom du devoir de redevabilité, le Gouvernement est appelé à présenter ce qu'il a pu et dû accomplir au cours de ces douze (12) derniers mois», indique, à ce propos, le compte-rendu de la réunion du Conseil des ministres, présidée vendredi en visioconférence par le Premier ministre depuis la ville de Lubumbashi, chef-lieu de la province du Haut-Katanga.

Intégralité du compte-rendu.

Compte rendu de la cinquantième réunion du conseil des ministres

Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Jean-Michel SAMA LUKONDE KYENGE, a présidé en visioconférence, depuis Lubumbashi, la cinquantième Réunion du Conseil des Ministres du Gouvernement de la République, ce vendredi 22 avril 2022.

Cinq points étaient inscrits à l'ordre du jour, à savoir :

I. Communication de son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement;
II. Points d'informations ;
III. Approbation d'un relevé des décisions du Conseil des Ministres;
IV. Examen et adoption d'un dossier;
V. Examen et adoption de trois (03) textes.

I. COMMUNICATION DU PREMIER MINISTRE

La communication de Son Excellence Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a porté sur deux points (2) points, à savoir :

1. De l'ouverture des travaux de la Conférence interprovinciale des espaces Grand Kasaï-Grand Katanga

Le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, a annoncé au Conseil qu'il préside la 50ème Réunion depuis la Ville de Lubumbashi qui revêt une double symbolique.

Primo, depuis Lubumbashi, il participe aux travaux de la Conférence interprovinciale des espaces Grand Kasaï-Grand Katanga aux fins de suivre de près la situation de la cohabitation intercommunautaire et s'imprégner de la problématique de l'exode rural.

Ces travaux voulus par le Président de la République, Chef de l'Etat, Félix- Antoine Tshisekedi Tshilombo, devront permettre aux parties prenantes à proposer au Gouvernement des pistes des solutions dans une approche globale.

Secundo, cette 50ème Réunion du Conseil des Ministres coïncide avec l'An 1 du Gouvernement que le Premier Ministre a l'insigne honneur de diriger. Comme à l'occasion de tout anniversaire, le Chef du Gouvernement a indiqué que l'heure est au bilan.

A cet effet, au nom du devoir de redevabilité, le Gouvernement est appelé à présenter ce qu'il a pu et dû accomplir au cours de ces douze (12) derniers mois.

2. De la mise en œuvre effective de la Couverture Santé Universelle

Le Premier Ministre a rappelé qu'à la 38ème Réunion du Conseil des Ministres, la Couverture Santé Universelle a été décrétée une cause nationale. Cette réforme permettra, en effet, à l'ensemble de la population congolaise d'accéder aux services des soins préventifs, curatifs, palliatifs, de réadaptation et de promotion de la santé, conformément à la vision sociale du Président de la République, Chef de l'Etat.

Pour ce faire, plusieurs étapes ont été déjà franchies pour rendre effectif ce projet de haute portée historique, notamment :

- la mise en place d'un cadre institutionnel devant régir la Couverture Santé Universelle en République Démocratique du Congo, par la signature de l'Ordonnance n° 21/032 du 1er juin 2021 portant création, organisation et fonctionnement du Conseil National de Couverture Santé Universelle (CN-CSU) ;
- la validation du Plan Stratégique National de la Couverture Santé Universelle en République Démocratique du Congo au cours de la première session extraordinaire du Comité de Pilotage du Conseil National de la Couverture Santé Universelle, présidée par le Chef de l'Etat, le mardi 07 décembre 2021 ;
- la validation de la Feuille de Route qui prévoit le démarrage effectif des activités après la création des cinq (5) Établissements d'appui à la Couverture Santé Universelle.

Conformément à l'Ordonnance n°21/032 sus évoquée, le Premier Ministre s'est dit heureux d'annoncer qu'il a signé cinq (5) Décrets portant création, organisation et fonctionnement des Établissements publics d'appui à la Couverture Santé Universelle ci-après :

(i) L'Autorité de Régulation et de Contrôle de la Couverture Santé Universelle, ARC- CSU en sigle;
(ii) Le Fonds de Solidarité de la Santé, FSS en sigle; (iii) Le Fonds de Promotion de la Santé, FPS en sigle;
(iv) Institut National de Santé Publique, INSP en sigle; et
(v) L'Agence Nationale d'Ingénierie Clinique et du Numérique de la Santé ANICNS en sigle.

Ces Établissements publics ainsi créés seront dotés, dans un avenir proche, de ses animateurs pour concrétiser l'axe 49 du Programme du Gouvernement de la République consacrant la mise en œuvre effective d'un système de Couverture Santé Universelle en République Démocratique du Congo.

II. POINTS D'INFORMATION

II.1. État et administration du territoire

Le Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, a présenté la synthèse de l'état du territoire national qui reste généralement calme sur toute l'étendue du pays.

Au cours de la semaine qui s'achève, l'état d'esprit de la population a été marqué notamment par :

- La célébration dans la quiétude de la fête de Pâques par les Croyants Chrétiens ;
- La satisfaction au sein de l'opinion après la libération du reste des membres de la Task Force pour la Paix et la réconciliation, pris en otage par la milice CODECO;
- De vives réactions en sens divers dans une bonne frange de l'opinion opposée à la demande du dialogue faite par le M23 et exhortant les FARDC à plus d'assiduité pour neutraliser ce mouvement.

Dans le Haut-Uélé, il a été fait mention de la persistance des tensions entre les éleveurs étrangers «Mbororo» et les populations locales suite à l'occupation des espaces par ces derniers en termes de pâturages pour leur bétail. Ces éleveurs qui sont souvent armés, sont également appuyés par les rebelles Centrafricains du groupe SELEKA, en errance dans cette partie du pays.

Toute l'attention du Gouvernement est orientée sur cette question et nos Forces de Défense et de Sécurité sont à pied d'œuvre pour maitriser cette situation.

II.2. Situation sécuritaire

A la suite du Vice-Premier Ministre, Ministre de l'Intérieur, Sécurité, Décentralisation et Affaires Coutumières, le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a présenté les particularités sécuritaires sur l'ensemble du pays.

Concernant l'évolution opérationnelle de l'état de siège, le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a indiqué que les Forces Armées de la République Démocratique du Congo poursuivent les opérations visant à éradiquer les ADF/MTM et leurs supplétifs qui s'illustrent par des massacres des populations. Suite à la pression des FARDC, 20 otages ont été relâchés par les terroristes ADFM/TM le 19 avril dernier en territoire d'Irumu. Après exploitation, les rescapés ont fait état de l'épuisement de ce groupe terroriste et signalé que leur effectif actuel s'élève à plus ou moins 100 combattants, 40 femmes et une vingtaine d'enfants, et parmi eux quelques étrangers dont deux somaliens.

Dans les secteurs opérationnels Sukola II Nord-Kivu et Sukola I Grand Nord l'alerte maximale des Unités de ces secteurs reste de mise. Les opérations de patrouille de combat et de liaison ont été intensifiées sur tous les axes contre l'activisme des groupes armés.

Enfin, le Ministre de la Défense Nationale et Anciens Combattants a rapporté que trois (03) des éléments M23 qui ont été capturés par les forces loyalistes ont confirmé que l'Hélicoptère de la MONUSCO avait été abattu par le combattant Mujambere, un des gardes rapprochés de Monsieur Makenga.

II.3. Évolution de la situation de l'épidémie à Covid-19

Le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a présenté la situation liée à l'épidémie à Covid-19 en République Démocratique du Congo.

Il a indiqué que globalement, la situation sanitaire de la pandémie à COVID-19 reste stable et maîtrisée en République Démocratique du Congo avec un taux de létalité de 1,5%. La courbe des cas de contamination demeure toujours à la baisse. En effet, dans la période du 16 au 22 avril 2022, on a enregistré seulement huit (08) nouveaux cas de contamination dont six (06) à Kinshasa, un (01) au Lualaba et un (01) au Haut-Katanga.

La courbe descendante du taux de contamination devrait pousser la population à observer davantage les mesures barrières pour qu'avec les efforts des uns et des autres, notre pays soit parmi les États qui vont vaincre cette pandémie.

Par ailleurs, au regard du développement du sous-variant BA.2 observé actuellement dans certains pays du monde, il est recommandé aux services travaillant aux frontières de renforcer les dispositifs de contrôle sanitaire de la manière la plus rigoureuse.

En même temps, la campagne de couverture vaccinale se poursuit d'autant plus que notre pays dispose de 6,6 millions de doses de vaccin contre Covid-19, dont 3,5 millions sont stockés à Kinshasa et 1,5 millions en provinces.

Avant de clore son propos, le Ministre de la Santé Publique, Hygiène et Prévention a informé le Conseil de sa décision autorisant temporairement des tests rapides au point d'entrée de Kasumbalesa afin de réduire le temps d'attente et favoriser la circulation des camions, évitant ainsi la congestion des Trucks à ce point d'entrée.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

II.4. Note d'information à l'issue de la 52ème réunion ministérielle de l'OHADA

La Ministre d'Etat, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux, a informé le Conseil de sa participation à la 52ème réunion ministérielle de l'Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droits des Affaires (OHADA). Cette réunion s'est tenue à Niamey du 14 au 15 avril 2022 sous le Haut Patronage de Son Excellence Monsieur Mohamed Bazoum, Président du Niger et Président en exercice depuis janvier 2022, de la Conférence des Chefs d'Etat et du Gouvernement de l'OHADA.

(Suite à la page 10)

Compte rendu de la cinquantième réunion du conseil des ministres

(Suite de la page 9)

Un des temps forts de cette 52ème réunion, c'est l'élection des cinq juges de la Cour Commune de Justice et d'Arbitrage, élection au terme de laquelle notre compatriote Jean-Marie Kambuma Nsula a été élu juge. Sur instruction de Son Excellence Monsieur le Président de la République, Chef de l'Etat, le Gouvernement était appelé à soutenir et à accompagner la candidature de notre compatriote Kambuma qui a réussi à battre les onze (11) autres candidats au poste présentés par neuf (09) différents pays.

Pour le moment, la République Démocratique du Congo assume la vice- présidence de cette organisation, et en prendra les commandes en 2023.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

II.5. Évolution de la situation récente sur le marché des changes ainsi que des biens et services

Invité à intervenir, le Vice-Gouverneur de la Banque Centrale du Congo, représentant la Gouverneure empêchée, a présenté au Conseil la situation récente sur le marché des changes ainsi que des biens et services. Elle a indiqué qu'au 15 avril 2022, la conjoncture économique nationale continue à être marquée par les effets de la guerre en Ukraine.

On note d'une part une amélioration de la balance des biens du fait de la hausse des cours des produits exportés par le pays, et, d'autre part, une accélération des prix intérieurs à la suite de la hausse des prix des produits importés, en particulier les produits céréaliers.

Par ailleurs, le Vice-Gouverneur de la Banque Centrale du Congo a souligné que la situation économique nationale demeure globalement stable en dépit de pressions observées sur le marché des biens et services avec la hausse des prix des produits alimentaires, conjuguée aux craintes des perturbations de l'approvisionnement en produits énergétiques.

Face aux risques externes et internes qui se caractérisent par :
- le renchérissement des cours du pétrole suite aux tensions géopolitiques et stratégiques ainsi qu'à une offre rigide;
- le resserrement de la politique monétaire par les grandes banques centrales, qui pourrait induire des tensions sur les marchés financiers;
- les pressions inflationnistes tenant à des chocs d'offre;
- les inflations importées à travers la hausse des prix des produits alimentaires et pétroliers;
- l'impact de la hausse de la facture pétrolière sur le budget de l'Etat;
- la persistance des tensions sur les prix intérieurs découlant des goulets d'étranglement structurels,

Il a été recommandé, entre autres :
- le ciblage des grands bassins de production du pays, la levée des ruptures de charge en vue de l'approvisionnement des centres urbains en denrées alimentaires;
- la coordination continue des actions au niveau de la politique budgétaire et de la politique monétaire dans le cadre du maintien du pacte de stabilité;
- la poursuite de la politique budgétaire de financement monétaire pour éviter la résurgence 'inflation intérieure d'origine monétaire ;
- le suivi à la loupe des impacts de la guerre ukrainienne sur l'économie de notre pays.

Sur un autre aspect, le Vice-Gouverneur de la Banque Centrale du Congo a indiqué que le solde d'opinions des chefs d'entreprises s'est amélioré en mars 2022, progressant de 31,1% contre 28,3% et 27,8% respectivement en février et janvier 2022.

Au cours de la deuxième semaine d'avril 2022, le rythme de formation des prix a ralenti, attesté par un taux d'inflation hebdomadaire de 0,20% contre 0,44% la semaine précédente. En cumul annuel, le taux d'inflation s'est établi à 2,97%.

A condition inchangée, il serait attendu un taux d'inflation de 10,67% à fin décembre 2022 contre une cible de 7%.

La stabilité observée sur les deux segments du marché de changes depuis le mois d'août 2020 est confortée par le maintien de la bonne coordination des actions des politiques macroéconomiques et une conjoncture extérieure globalement favorable.

En rythme annuel, cela est attesté, au 15 avril 2022, par une faible dépréciation de la monnaie nationale de 0,19% sur le marché officiel contre une appréciation de 0,62% au parallèle en rythme hebdomadaire.

Le Conseil a pris acte de cette Note d'information.

III. APPROBATION D'UN RELEVE DES DECISIONS DU CONSEIL DES MINISTRES

Le Conseil des Ministres a adopté le relevé des décisions prises lors de sa quarante-huitième réunion tenue le vendredi 15 avril 2022.

IV. EXAMEN ET ADOPTION D'UN DOSSIER (01 dossier)

IV.1. Programme National de renforcement des capacités de la deuxième génération- PRONAREC-II

Le Vice-Ministre du Plan, représentant le Ministre d'Etat, Ministre du Plan en mission, a présenté au Conseil le dossier portant Programme National de renforcement des capacités de la deuxième génération, PRONAREC-II. Il a indiqué que ledit projet a déjà été examiné et adopté par la Commission gouvernementale ECOFIN le 19 avril 2022.

Ce programme se justifie par l'impérieuse nécessité pour le pays de disposer des capacités nécessaires et suffisantes pour lutter contre la pauvreté et les inégalités qui s'inscrivent dans la droite ligne de la vision du président de la République, Chef de l'Etat.

Fruit d'un long processus participatif, le programme se décline sur cinq (05) principaux piliers, à savoir :
- Renforcement des capacités institutionnelles ;
- Renforcement des capacités humaines ;
- Renforcement des capacités d'innovation et d'inventivité ;
- Renforcement des capacités pour améliorer la gouvernance locale et promouvoir le développement à la base;
- Renforcement des capacités de résilience et développement des mécanismes de réponse rapide aux chocs, aux urgences et aux crises des divers ordres.

Les capacités issues de ces piliers permettront au pays de se libérer de la forte dépendance extérieure.

Le programme est outil programmatique par excellence de la stratégie de renforcement des capacités nationales pour :
- l'identification des institutions résilientes, fortes et de qualité;
- la promotion d'une administration publique et d'un service moderne et plus performants au service du développement socioéconomique et
- la promotion et le développement du capital humain par la valorisation des ressources humaines du secteur public, du secteur privé et de la société civile à tous les niveaux.

Tel qu'adopté par le Conseil National de Renforcement des Capacités (CNRC) et la Commission gouvernementale ECOFIN, le coût global de ce programme est de USD 152.355.539,86. Ce montant sera mobilisé progressivement dans les cinq années de la mise en œuvre du programme, a dit le Vice-Ministre, avant de conclure que le CNRC intégrera plusieurs Ministères en fonction des réformes prioritaires initiées par le Gouvernement.

Après débat et délibérations, ce dossier a été adopté.

V. EXAMEN ET ADOPTION DE PROJETS DE TROIS (03)TEXTES

V.1. Projet de Loi portant autorisation de la prorogation de l'état de siège sur une partie du territoire de la République Démocratique du Congo

La Ministre d'État, Ministre de la Justice et Garde des Sceaux a soumis au Conseil le Projet de Loi autorisant la prorogation de l'état de siège dans les provinces de l'Ituri et du Nord-Kivu pour une période de 15 jours prenant cours le 05 mai 2022.

Cette prorogation permettra à nos Forces de défense et de sécurité, appuyées par l'armée ougandaise, de consolider les acquis des opérations antérieures et de poursuivre l'envergure des actions en vue mettre fin à l'activisme des terroristes et groupes armés tant locaux qu'étrangers opérant depuis plusieurs années sur cette partie de la République Démocratique du Congo.

Après débats et délibérations, le Conseil a adopté ce Projet de Loi.

V.2. Projet de loi autorisant la ratification par la République Démocratique du Congo du traité portant création de l'Agence Africaine du Médicament adopté à Addis-Abeba le 11 novembre 2019

Le Ministre de Santé Publique, Hygiène et Prévention a présenté au Conseil le Projet de loi autorisant la ratification par la République Démocratique du Congo du traité portant création de l'Agence Africaine du Médicament adopté à Addis-Abeba le 11 novembre 2019.

La ratification dudit traité renforcera la participation de la République Démocratique du Congo aux activités des organisations sous régionales et internationales parmi lesquelles la Communauté de Développement de l'Afrique Australe (SADC), la Communauté Economique des Etats de l'Afrique Centrale (OCEAC), l'Union Africaine (UA) et l'Organisation Mondiale de la Santé (OMS).

Par ailleurs, le Ministre de Santé Publique, Hygiène et Prévention a indiqué que la ratification du traité de l'Agence Africaine du Médicament permettra :
- de protéger la santé publique à travers la mise en place d'un système efficace et efficient de réglementation et de contrôle des produits pharmaceutiques et médicaux à tous les niveaux, et veillera à ce que ces produits répondent aux normes requises en matière de sécurité, d'efficacité et de qualité;
- d'investir dans une réglementation efficace et efficiente des médicaments, des produits médicaux et des technologies tenant compte de la mise en exergue par la pandémie de covid-19 de ces besoins urgents pour l'Union Africaine et ses Etats membres ;
- de renforcer la diplomatie politique en matière de santé, le leadership et la coordination au sein de l'UA, d'accroître la résilience des systèmes de santé et de mieux de préparer aux crises futures ;
- de renforcer notre capacité commune de gestion de crise en Afrique et de se préparer pour parer à des graves menaces sanitaires transfrontalières.

Bref, la ratification du traité sus-évoqué renforcera la préparation et la capacité de réponse aux crises sanitaires actuelles et futures.

Après débat et délibérations, le Conseil a adopté ce Projet de loi.

V.3. Projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Office National des Céréales «ONACER»

Le Ministre de l'Agriculture a présenté au Conseil le Projet de Décret portant création, organisation et fonctionnement de l'Office National des Céréales « ONACER ».

Ce projet se justifie par le fait que, malgré sa superficie de 2.345.000 km² et des 80 millions d'hectares des terres arables dont 80% ne sont pas à ce jour exploité, la majorité des congolais vivent sous un manque des denrées alimentaires en général, et des céréales en particulier.

Les missions assignées à l'ONACER sont la production, la promotion, la commercialisation des cultures céréalières et l'encadrement des exploitants agricoles œuvrant dans ce secteur.

Après débat et délibérations, le Conseil a adopté ce Projet de Décret. Commencée à 13h34', la réunion du Conseil des Ministres a pris fin à 15h54'.

Pour le Ministre de la Communication et Médias, Porte-parole du Gouvernement en mission,
Catherine KATHUNGU FURHA
Ministre de la Culture et Arts

Coupe de la CAF : Mazembe s'impose devant Pyramids FC et se qualifie en demi-finale

Seul représentant congolais à la Coupe de la CAF (Confédération africaine de football), le TP Mazembe s'est rassuré en vainqueur de sa rencontre avec les Egyptiens de Pyramids FC. Le match s'est terminé sur un score de 2-0.

NANA K.

Le TP Mazembe de Lubumbashi s'est imposé d'une manière autoritaire devant Pyramids FC d'Égypte et se qualifie en demi-finale de la Coupe de la CAF.

Dans son temple de Kamalondo, Mazembe a mis le pied sur le ballon, affichant de grandes ambitions dans son jeu. Le réalisme a également été au rendez-vous.

Le Tout Puissant Mazembe a ouvert le score dans le dernier quart d'heure de la première mi-temps sur un but de C. Koffi à la 33ème minute. En seconde période, les Corbeaux ont baissé le rythme en laissant le ballon aux Egyptiens en espérant bien prendre en contre mais sans succès. Finalement, J. Kitambala va doubler la mise pour le Tout Puissant Mazembe à la 44ème minute. A la mi-temps le score était de 2-0 à l'avantage du TP Mazembe.

A la 81ème minute, coup dur pour le Pyramids FC, Ahmed Samy sort sur blessure et est remplacé par Ramadan Sobhi. A la 82ème minute, remplacement pour le Tout Puissant Mazembe, P. Kinzumbi se blesse et est remplacé par B. Ngalamulume.

Durant ce match, la possession de balle a été en faveur du Pyramids FC (62.8%). Les joueurs du Tout Puissant Mazembe ont cadré leurs tirs à 11 reprises contre 11 tirs côté Pyramids FC.

À l'issue du match, le tableau d'affichage affiche 2-0 en faveur du Tout Puissant Mazembe.

Cette victoire au caractère et au mental du club lushois le propulse en demi-finale. Mazembe devra croiser le vainqueur du match RS Berkane face à Al-Masry.

Cinq fois champion de la Ligue des champions de la CAF et deux fois vainqueurs de la Coupe de la CAF (2016 et 2017), le TP Mazembe a l'ambition d'ajouter un nouveau trophée à son palmarès. Et son coach, le Français Franck Dumas, y croit fermement.

ECONEWS

Journal en ligne et Tri-hebdomadaire d'informations générales

Complexe Nzigi (ex-Muana Nteba), Local n°50, Kinshasa/Gombe
Tél : +243 81 904 17 63/ 89 301 93 05
+ 243 903185670
E-mail : kuediasala@gmail.com
www.econewsrdc.com
L'info qui fait échos

DIRECTEUR DE PUBLICATION
Faustin KUEDIASALA

RÉDACTEUR EN CHEF
Hugo TAMUSA

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION
Florent N'LUNDA N'SILU

RÉDACTION GÉNÉRALE
Faustin KUEDIASALA
Hugo TAMUSA
Florent N'LUNDA N'SILU
Véron KONGO
Jonathan MUTADJIRI
Nana Kanku
Olivier Dioso
A.T. MPUTU

COLLABORATEUR EXTÉRIEURS
Marc NZATE
Francis Mayuma

WEB MASTER
Tighana MASIALA

PRODUCTION
Michel MASUDI
+243 907314011

COMMERCIAL
John RUSHIMBA

INTENDANT GÉNÉRAL
René LOKOTA

Donatien Tshimanga et Jean-Didier Massamba intègrent les Commissions de la CAF

ECONEWS AVEC ACP

Une fois de plus, la Confédération Africaine de Football (CAF) vient d'honorer la Fédération Congolaise de Football Association (FECOFA) avec la nomination du député national, Vice-Président du Comité exécutif de la FECOFA en charge de la Technique, Jean-Didier Masamba Malunga, comme membre de la Commission des Finances, Commission Permanente de la CAF, pour l'exercice 2022-2024 par une correspondance du Caire, datée du 18 avril 2022 et signée par Véron Mosengo-Omba, secrétaire général de la CAF, au nom du Dr Patrice Motsepe, président de la CAF.

Le président a.i. de la FECOFA, Donatien Tshimanga Mwamba, et son vice-président en charge de la technique, Jean-Didier Masamba Malunga, ont donc intégré les Commissions de la Confédération africaine de football (CAF), selon la notification de l'instance dirigeante du football continental datée du samedi 23 avril et adressée aux intéressés.

La correspondance du secrétaire général de la CAF, Véron Mosengo-Omba, datée du Caire, informe le président Tshimanga et le vice-président Masamba de leurs nominations respectives comme membres de la Commission du Championnat d'Afrique des nations (CHAN) et de la Commission des finances pour l'exercice 2022-2024.

Donatien Tshimanga, président ad intérim de la FECOFA

Jean-Didier Masamba Malunga, vice-président en charge de la technique de la FECOFA

Le président de la CAF, Dr Patrice Motsepe les a félicités et remerciés pour la contribution qu'ils vont apporter à l'organe faitier du football africain.

Pour la direction de communication de la FECOFA, ces deux nominations apportent un plus aux relations entre la FECOFA, la CAF et la FIFA, qui cheminent d'ailleurs ensemble pour l'aboutissement heureux des nouvelles réformes structurelles au niveau de la bonne gouvernance du football en RD Congo.

Pour rappel, le Congolais Constant Omari Selemani, qui a fini sa course au sommet de la CAF comme président a.i., avait commencé comme membre d'une Commission permanente, avant de graver tous les échelons jusqu'au sommet des structures de la CAF, se retrouvant même dans celles de la Fédération internationale de football association (FIFA).

Patrick Muyaya : le «*Mbappé*» du Gouvernement cartonne

(Suite de la page 4)

des moyens vers le budget-programme.

Ayant pour rôle d'assurer la mise en œuvre de la politique du gouvernement en matière budgétaire, le ministère du Budget espère, pour y arriver, de se munir d'une administration efficace qui cadre avec sa mission. Sa prouesse, le dépôt du projet de loi des finances, exercice 2022. En plus de l'accroissement du Budget, estimé à plus de 10 milliards de dollars, le ministre d'État Aimé Boji a permis au gouvernement Sama d'entrer dans l'histoire comme étant le premier à s'acquitter de ce devoir à échéance voulue.

3. Gilbert Kabanda Kurhenga (ministre de la Défense nationale) : 61%

Les FARDC se lancent dans la bataille de l'autosuffisance alimentaire. En avril 2022, le ministre de la Défense nationale s'est lancé dans une grande bataille d'amélioration des conditions des vie des militaires. Plusieurs actions sont inscrites à son actif, après un grand diagnostic du ministère.

Sur le plan social et l'autosuffisance alimentaire, on note l'augmentation de soldes des militaires; le plaidoyer pour le paiement des allocations de fin de carrière au profit de 3000 militaires et l'assurance maladie des infirmes et des décès des militaires; la régularisation du prime de combat dans les provinces sous état de siège; la régularisation des primes de combat dans les provinces sous état de siège; la relance des activités des plus de 17.000 ha des fermes militaires afin d'alimenter les cantines militaires en produits alimentaires.

Sur le plan logistique, plus de 191 véhicules ont été acquis pour servir de transport à tous les échelons des FARDC et ceux qui sont dans les provinces sous état de siège; la relance des activités des ateliers de la base logistique en confection des tenues militaires, mobilier etc.; le démarrage des activités d'AFRIDEX; la fabrication d'un bateau expérimental à usage logistique et didactique pour les forces marines; la reprise du chantier Pool Malebo pour 190 villas des officiers généraux.

4. Pius Muabilu (ministre d'État en charge de l'Urbanisme et Habitat) : 60%

Déterminé, le ministre d'Etat en charge de l'Urbanisme et de l'habitat, Pius Muabilu, poursuit son combat. Il a mis tout en œuvre pour barrer la route à tous les spoliateurs impénitents et remettre intégralement l'Etat dans ses droits. Il continue l'opération de la récupération des biens immobiliers de l'Etat spoliés.

Dans le cadre de la mise en œuvre de la décision du Conseil des ministres à l'initiative du Président de la République Félix-Antoine Tshisekedi, prise lors de la 50ème réunion ordinaire du vendredi 25 septembre 2020, interdisant toute désaffectation ou attribution des biens de l'Etat, en particulier les terrains et les immeubles, et ce, avec effet rétroactif à la date de l'acte de spoliation, le ministère de l'Urbanisme et Habitat a mis en place depuis le 26 mai 2021 une commission chargée de l'identification des maisons, appartements, locaux et biens-fonds de l'Etat. Cette poursuite de récupération des biens immobiliers de l'Etat se déroule sans encombre malgré les trafics d'influence et pressions de tout genre, exercées sur le ministre d'Etat, ministre de l'Urbanisme et de l'habitat. Une liste des biens de l'Etat spoliés sur l'ensemble du territoire sera publiée très prochainement pour que la population se rende compte de l'ampleur des dégâts, notamment à Kalemie, Bukavu, Goma, Matadi, Lubumbashi, Kinshasa...

Le ministre d'État Muabilu rappelle que les biens de l'Etat qui relèvent de son domaine privé et qui figurent de manière constante dans le répertoire du patrimoine immobilier de la RDC depuis l'indépendance, sont indisponibles, imprescriptibles et inaliénables.

Pour lui, l'acquisition d'un bien du domaine public ou privé de l'Etat obéit au processus prévu par la Constitution du 18 février 2006 telle que modifiée à date, ainsi que la loi n°073-021 du 20 juillet 1973 portant régime général des biens, régime foncier et immobilier et régime des sûretés.

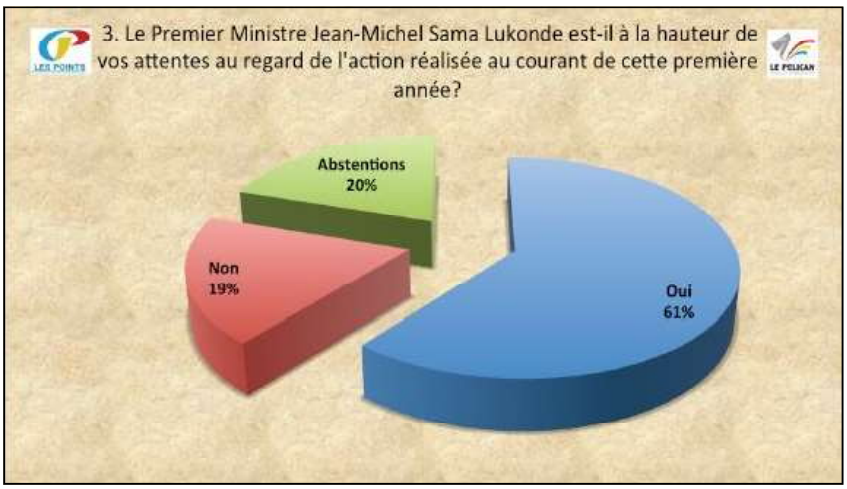

Dans un autre chapitre, Pius Muabilu appelle au strict respect des dispositions pertinentes en matière de construction.

Pour ce, il offre de nouvelles pistes à même de mettre de milliers de Congolais à l'abri des dangers aux conséquences néfastes et fâcheuses, comme ce fut le cas à Matadi Kibala où 25 compatriotes électrocutés ont perdu la vie, le 2 février dernier. Pius Muabilu soutient sans ambages que pour mettre complètement fin à de pareils incidents, la procédure impose à toute personne, physique ou morale, l'obtention préalable d'un permis de construire. Ce, conformément aux dispositions pertinentes de la règlementation en vigueur en matière de construction en RDC qui stipule ce qui suit: «*Quiconque désire entreprendre une construction, à usage d'habitation ou non, doit, au préalable, obtenir un permis de construire*». Conséquence: toute construction érigée en violation de cette disposition sera démolie aux frais de son constructeur sans aucune indemnité.

5. Désiré M'zinga Birihanze (ministre de l'Agriculture) : 58%

Autre surprise dans ce rapport est le ministre de l'Agriculture qui clôture son bilan avec plusieurs actions inscrites sur son actif.

Après l'état des lieux du ministère fait à l'issue des états généraux de l'agriculture tenus du 27 au 29 septembre 2021, on note pour le compte de l'ONAPAC, l'acquisition d'une unité de transformation et de torréfaction pour une normalisation et standardisation optimale du café produit afin de garantir la compétitivité du café congolais au niveau international.

Plusieurs autres projets ont été également mis en place au niveau national, ce qui a motivé plusieurs partenaires à signer plus de 623 millions de dollars américains pour booster l'agriculture de la RDC.

En synergies avec d'autres ministères au niveau international, le ministre de l'Agriculture a également signé des accords multilatéraux avec la Roumanie, le Kenya, la Guinée Équatoriale, l'IITA et le FAO afin de rendre l'agriculture congolaise compétitive au niveau international.

Pour lutter contre la crise de la farine de blé due à la guère entre la Russie et l'Ukraine, le ministre de l'Agriculture, en collaboration avec les partenaires, vient de trouver une solution de maximiser l'agriculture du manioc pour le remplacement rapide à la farine de blé.

Outre les cinq premier, le Top 10 est complété par : Jean-Pierre Lihau Ebua de la Fonction publique 55%; Aimé Sakombi Molendo des Affaires foncières 55%; Nicolas Kazadi Kadima des Finances 53%; Eve Bazaiba Masudi de l'Environnement 52%, puis Julien Paluku Kahongya de l'Industrie 50%.

Hormis ces 10 meilleurs, les ministères de l'Intérieur, Aménagement du territoire, Transport et voie de communication, Infrastructures, Recherche scientifique et technologie, Tourisme, ESU, EPST, Économie nationale, Portefeuille et Affaires étrangères réalisent les actions sans l'accompagnement de la population. Par contre, les actions des ministères de la Justice, Commerce extérieur, Mines, PT-NTIC, Plan, Ressources hydrauliques, Emploi et prévoyance sociale, Droits humains, Hydrocarbures, Affaires sociales, Santé publique, Formation professionnelle, Genre et famille, Relation avec le Parlement, Pêche et Élevage, Entrepreneuriat, Jeunesse, Numérique, Intégration régionale et Développement rural n'ont pas été ressenties dans l'opinion durant leur première année.
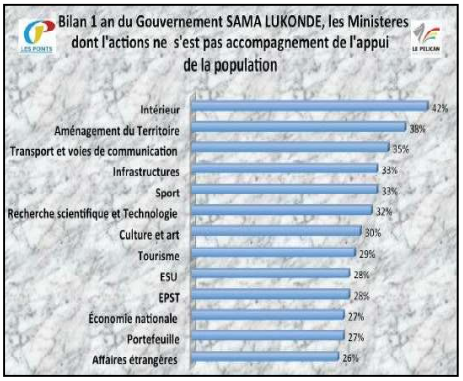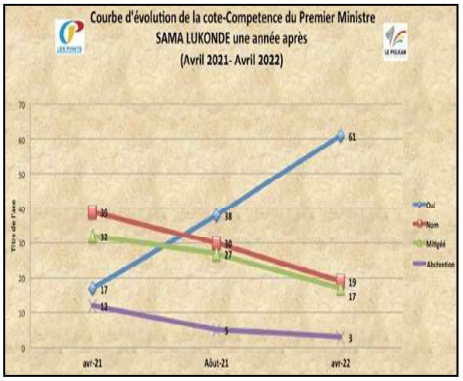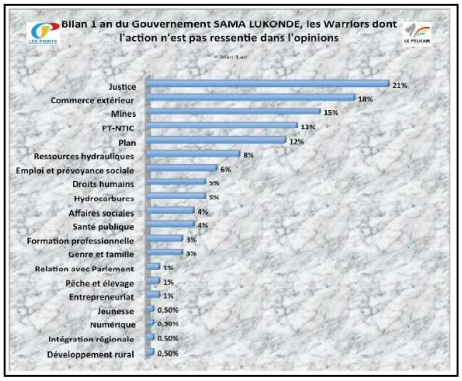
Sondage Les Points